

tâcher de brouiller les cartes encore une fois, et remettre tout en cause.

Vous voulez tuer, annihiler tous ceux qui ne se mettent pas à genoux devant vos exigences, et vous voulez enlever de la bouche de petits enfants qui sont aussi intéressants que les vôtres, la maigre pitance que nous pouvons leur donner par notre travail.

Je le répète, monsieur Tarte, c'est digne de vous.

Veuillez me dispenser, monsieur, des salutations que je ne vous adresse pas.

A. FILIATREAU.

APRES LE PROCES

— Pouvez-vous me dire ce que les Canadiens ont gagné au procès Tarte-Grenier ?

C'est par cette interpellation que je traduis en langage classique que m'accueillait ce matin un de mes voisins, un bon vieux père qui lit régulièrement son journal tous les soirs mais qui a contracté l'habitude de chercher auprès de moi des éclaircissements supplémentaires les jours où il me rencontre et j'avoue que j'ai été rudement embarrassé de lui répondre si embarrassé que j'ai dû lui remettre des notes par écrit et ce sont là les notes que je vous abandonne ici

"Le procès Tarte-Grenier n'a pas relevé M Tarte et n'a pas abaissé M Grenier, le fait est qu'ils se sont mis tous deux au même niveau avec cette curieuse méthode de se crier réciprocement et simultanément lorsqu'on les appelait voleur : "vous en êtes un autre". En somme le procès a prouvé—si tant est qu'il ait prouvé quelque chose—que les deux acteurs de la comédie qui s'est jouée l'autre jour se valaient, pour dire le moins. Depuis un an les détails et les accusations de cette cause se colportent dans tout le Canada, il n'est plus un journal d'Ontario qui n'ait publié tout et partie de ce que disait la *Libre Parole*. Le *World* de Toronto a imprimé en substance et en détail tout ce que contenait l'article de M Grenier mais il n'a pas été poursuivi. M Tarte disait alors ou a dit

en public à maintes reprises : attendez qu'un journal de Québec reproduise cela et vous verrez si je le poursuivrai!

Pourquoi cette préférence nationale ?

Eh bien, la *Libre Parole* a écoperé M. Tarte s'est complu à accuser un confrère de chantage et a consenti à se travestir en homme d'affaires, laissant percer à jour son portefeuille pour le plaisir de rendre publiques les élucubrations télégraphiques de son solliciteur de commandite.

En somme, ce procès, à qui profite-t-il, en dehors des avocats ?

Quel est l'homme dont l'opinion a varié sur le compte de M. Tarte ou de M. Grenier ? En est-il un seul dont l'opinion ait changé ?

Les Canadiens intelligents, et c'est, Dieu merci, la majorité, n'ignorent pas à quoi s'en tenir, mais il y a une autre catégorie en jeu, celle des adversaires de notre race, ces anglais, irlandais et écossais qui rient bien fort de nous voir aux prises, qui s'amusent avec raison en songeant que notre race ne connaît ni bienfaisance, ni reconnaissance, que nos chefs ne savent pas satisfaire les demandes et que les partisans ne savent pas faire patienter les quémandeurs.

Nous, la nationalité la plus mal partagée, qu'on affuble de chfs inacceptables on nous accuse de toujours nous plaindre et de toujours être en révolte et il faut avouer que nous faisons bien tout pour mériter ce reproche,

Il ne manque pas de journaux anglais qui demandent des \$200 et même plus à des ministres comme subvention ; mais les ministres anglais ne s'amusent pas à faire savoir leurs noms. C'est une des conséquences du métier de ministre cette sollicitation financière et si elle n'est pas très relevée, elle n'a rien de coupable,

Oui, il est inutile de le nier, nous mettons — nous, les Canadiens — tout en œuvre pour nous rapetisser devant ceux qui voudraient nous réduire encore plus bas. Nous fournissons tous les aliments possibles à leurs railleries, à leur curiosité malsaine, à leur malveillante imagination

Le procès Tarte-Grenier va pendant de longs jours encore fournir matière aux journaux d'Ontario comme l'avaient fait ces procès contre feu l'hon. Mercier. Ils serviront d'arguments à ceux